

Réf: Dossier 185261

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SCI EGNON »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY ANGRE 7E
TRANCHE, LOT 227, ILOT 26, Lot 227, Ilot 26

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 23/12/2022 reçus par Me Kramo Simplicite Kouakou, enregistrés au CEPICI, le 12/01/2023, il a été constitué une SCI aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SCI EGNON »

Objet : - VENTE DE TERRAINS,

- VENTE DE MAISONS,

- LOTISSEMENT,

- ASSAINISSEMENT,

- CONSEIL IMMOBILIER, ASSISTANAT
IMMOBILIER, TRAVAUX BTP, IMPORTATION ET VENTE DE
BIENS ET PRESTATION DE SERVICES.

- ET GENERALEMENT, TOUTES OPÉRATIONS
POUVANT SE RATTACHER DIRECTEMENT OU
INDIRECTEMENT A SON OBJET, POURVU QU'ELLES NE
MODIFIENT PAS LE CARACTERE CIVIL DE LA SOCIETE

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN, COCODY ANGRE
7E TRANCHE, LOT 227, ILOT 26, Lot 227, Ilot 26

Dirigeant(s) M DAYALOR ZINZOU ISAC ARISTIDE
(ADMINISTRATEUR)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B42-00019 du 16/02/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°13720/GTCA/RC/2023 du 16/02/2023

